

Compte rendu de la réunion du premier conseil d'école du mardi 8 novembre 2022

Membres présents :

- Monsieur Epoulet (le maire), Madame Bourlon (son adjointe)
- Mesdames Chatillon, Lecomte, Violettes (représentantes des parents d'élèves)
- Mesdames Birebent, Guillot, Jalais, Mathé-Sagot, Piffeteau (enseignantes) et Monsieur Guillemain (enseignant et directeur).

Secrétaire de séance : équipe enseignante

1- Rentrée 2022

➤ Présentation des membres du conseil d'école :

- Nouvelle enseignante pour la classe des CE2-CM1 : madame Solenne JALAIS ;
- Karine PIFFETEAU, à mi-temps PS-MS les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2 ;
- Karine GUILLOT, mi-temps PS jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2 et les mardis dans la classe des CM1-CM2
- Céline ALIBERT décharge de direction les mardis et un mercredi par mois dans la classe des CP-CE1

➤ Effectifs :

PS Mme PIFFETEAU Mme GUILLOT	MS/GS Mme BIREBENT	CP/CE1 Mr GUILLEMAIN	CE2/CM1 Mme JALAIS	CM1/CM2 Mme MATHE-SAGOT
19 PS	16 MS + 8 GS	10 CP + 15 CE1	18 CE2 + 9 CM1	12 CM1 + 15 CM2
19	24	25	27	27

Soit un total de **122 élèves** pour **90 familles**. Effectifs en légère hausse : fin juin 117 élèves.

➤ Rythme scolaire :

Les mêmes horaires pour toutes les classes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

Pause méridienne sur 3 services :

1^{er} service: 12h00 – 12h35 PS et MS-GS

2^{ème} service : 12h30 – 13h05 CP/CE1

3^{ème} service : 13h00 – 13h35 CE2-CM1 et CM1-CM2

2- Règlement intérieur 2022-2023

Pas de modification, adopté à l'unanimité.

3- Point sécurité / santé

➤ PPMS :

Un exercice d'évacuation : le 29/09/22. 3 exercices à faire par an : 1 par trimestre.

Un exercice de confinement intrusion/Attentat : le 4/10/22. 3 exercices à faire par an : 1 par trimestre.

RAS pour chaque exercice.

4- Bilan financier 2021-2022 de la coopérative scolaire

Charges : 8907,05 € (dont 6593 € activités éducatives + 1193 € jeux de cour)

Produits : 7989, 24 € : dont 1 500 € de la municipalité et 4000 € de l'APE

Le report était de 8227,24 € € (rentrée 2021)

TOTAL du passif : 7309,43 € en banque (rentrée 2022)

5- Projets pour l'année 2022-2023

- **Bibliothèque** : Mise en place du prêt à partir du CP tous les quinze jours, caisse de livres pour les maternelles
- **Piscine** : le projet concerne la classe des CP-CE1 (25 élèves) : du mardi 29 novembre au jeudi 5 janvier (8 séances/ 2 par semaine). 10 personnes sont habilitées ce qui va permettre une rotation des accompagnateurs en plus des maitres-nageurs. L'objectif est de se familiariser avec le milieu aquatique.
Le transport est pris en charge par la municipalité, les entrées à la piscine sont gratuites (pris en charge par la CAN).
- **Gymnase** : 6 créneaux par classe
 - 6 séances (3+3) périodes 1 et 2 du 7 octobre au 2 décembre pour les CE2-CM1 et CM1-CM2
 - 6 séances (3+3) période 3 du 24 février au 29 mars pour les PS-MS-GS
3 vendredis et 3 mercredis.*Le transport et la location de la salle sont pris en charge par la municipalité.*
- **Prix des incorruptibles** : (=prix de littérature de jeunesse) Une sélection de livres est soumise au choix des élèves, selon leur niveau. Les votes ont lieu au mois de mai. Du CP au CM2. *Achat des livres = 401 €*

- **Ecole et cinéma** : Classes des CP-CE1 + CE2-CM1 Les élèves iront voir une sélection de films (3 = 1/trimestre) au CAC à Niort.
 - « **Kérity, la maison des contes** » le 17 novembre
Entrées 2€50X52= 130€ + transport 176 € soit 306€
 - « **Jiburo** »
 - « **Le magicien d'Oz** »

- **St Marc la lande** : Le mercredi 19 octobre, les classes des PS et MS-GS sont allées à l'exposition « *Origines* » par Françoise GOIRAND à la commanderie des Antonins de St Marc la lande. S'en est suivi un atelier plastique avec Cathy DUVALS.
Entrées 293,60€ + transport 171 € soit 464,60€

- **Chorale** : Un projet fédérateur chorale va être mis en place entre les cinq classes de l'école. Ce projet va être orchestré par « *Atelier Zik* » et aura pour objet final le spectacle de la fête de l'école. 10 séances de travail par classe. De mars à juin. *Cost du projet = 3000 €*

- **pHARE** : projet de lutte contre le harcèlement. Différents moments et actions dans l'année. Ça commence avec la journée « NAH » le 10 novembre. Du CP au CM2.

- **Permis** : *Piéton* pour les CE2 et *Internet* pour les CM1 et CM2 en partenariat avec la gendarmerie de Champdeniers, début 2023.

- **ECORCE** : pour la classe des CM1-CM2 : défi scientifique dont le thème reste à définir, avec une classe de sixième du collège de Champdeniers et la professeure de SVT. Une journée de restitution collective aura lieu au mois de juin. *Projet financé par le conseil départemental.*

- **Défi messageries** : pour la classe des CM1-CM2, projet sur les droits et les devoirs en rapport avec internet. Ce projet est proposé par l'éducation nationale. Les élèves recevront un message le lundi. Ils auront la semaine pour accomplir leur tâche et renvoyer leurs réponses le vendredi. Ce projet se déroulera en janvier.

- **Echanges avec une classe de La Chapelle Bâton** : pour la classe des CM1-CM2 il s'agit d'une correspondance avec une autre classe du même secteur de collège. Ces échanges auront pour thème « l'art et le voyage ».

6- Questions diverses

Ecole

Pourquoi les gourdes font un A/R chaque jour dans les sacs d'école ? *Pour des raisons d'hygiène.*

➤ Les règles sanitaires s'étant assouplies :

○ Peut-on arrêter le gel hydroalcoolique systématique chaque matin ? *Monsieur le maire souhaite conserver ce fonctionnement tant que le virus circule.*

○ Les enfants peuvent-ils arrêter de manger uniquement en groupe classe ? *Il n'y aurait pas de contre-indication pour mélanger les élèves d'un même service.*

Mairie

- A quelle date la fibre sera mise en place à l'école ? Pouvez-vous donner de la visibilité sur le calendrier, les points bloquants, etc... *Il s'agit d'un problème entre l'opérateur et le prestataire, gestionnaire de la téléphonie (mairie et école).*
- Est-ce que le personnel municipal est suffisamment dimensionné pour surveiller la cour notamment à la pause méridienne ? *Le taux d'encadrement est suffisant par rapport au nombre d'élèves. Il est souligné les changements de comportements et le manque de respect de certains élèves face au personnel municipal.*
 - La mairie peut-elle préciser les taux d'encadrement légaux ?
 - S'il s'avère que le nombre d'agents n'est pas adapté, quelle solution est envisagée par la mairie ?
- Est-il prévu de mettre en place un conseil municipal des jeunes ? *Pour l'instant, ce n'est pas envisagé, n'ayant pas élu volontaire pour porter ce projet.*
- Les murs séparant les toilettes présentent a priori des trous ne laissant pas une intimité suffisante. La mairie peut-elle remettre les murs en état ? *Les cloisons vont être vérifiées et si besoin des réparations y seront apportées.*
- Est-il possible de mettre à disposition un robinet d'eau froide pour le remplissage des gourdes ? Dans les toilettes, seules les gourdes de petite taille permettent un remplissage à l'eau froide, les plus grandes ne pouvant être remplies qu'à l'eau chaude. *Les gourdes sont remplies dans les classes, avec de l'eau froide, sur les temps impartis.*
- A quand un retour des serviettes en tissu pour nos enfants à la cantine ? *Le projet est en cours avec les couturières d'Activ'Assos qui vont confectionner les futures serviettes.*
- Dans le cadre de la sobriété énergétique demandée par le gouvernement :
 - Qu'est-il envisagé par la mairie ? *Le chauffage fonctionnera normalement.*
 - Quelle température prévue cet hiver vs. température observée les années précédentes ?
 - Des riverains signalent que la lumière du parking est régulièrement allumée, le détecteur peut-il être réglé afin d'être moins sensible ? *Le capteur est réglé afin de détecter les personnes suffisamment en amont...*
- La mairie peut-elle donner le calendrier des commissions scolaires afin que les représentants de parents d'élèves puissent être présents ? *Les commissions scolaires devraient être programmées prochainement.*
- Serait-il possible de mettre des ouvrages en lien avec la sexualité, et bien évidemment adaptés aux enfants, à la bibliothèque ? *Le sujet va être évoqué avec les personnes gérant la bibliothèque.*
- Un projet d'implantation d'une antenne 5G au lieu-dit LA FOUGÈRE est prévu par la mairie.
 - Ce projet est-il toujours d'actualité ? *L'antenne est déjà installée.*
 - La mairie peut-elle préciser à combien de mètres de l'école ainsi que du futur city park cette antenne se situera ? *Elles se situe environ à 400m de l'école et 100m du futur city park.*
 - Quel risque pour les enfants ? *Pas d'études sur les risques éventuels à ce jour.*
- Certains parents déplorent de ne pas être informés par le personnel municipal des bêtises faites par leurs enfants. Est-il possible d'avoir plus d'informations ? *Le personnel gère les incidents en interne et juge nécessaire ou non d'en informer les familles. Les parents concernés peuvent également en parler directement avec le personnel en cas de besoin.*
- Pourquoi les MS doivent-ils emmener leur linge pour la sieste alors qu'avant le COVID le linge était fourni par la mairie ? *Il n'y aurait pas de contre-indication pour reprendre se fonctionnement.*